



Programme Afrique Centrale Occidentale
Bureau Pays
BP : 10.933
NIAMEEY-NIGER

TEL : (+227) 96 09 26 17
(+227) 90 26 31 30
Email : abdoulaziz.seyni@iucn.org

www.iucn.org/paco

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Projet : Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)

Titre : Aménager des petits périmètres irrigués familiaux à Tabalak (département de Abalak, région de Tahoua) et le village de Kala Pathé (commune de N'Gounga, département de Birni Gaouré, région de Dosso)

Date de Publication : 8 février 2021

Date de Clôture : 10 mars 2021

I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PREE

1.1-Contexte du projet

En Afrique centrale et occidentale, les écosystèmes naturels et leurs ressources connaissent une dégradation continue et aggravée par les impacts négatifs des actions anthropiques et du changement climatique. Cette situation est préjudiciable aux biens et services que procurent ces écosystèmes aux populations. Pour endiguer ce phénomène, les pays, les organismes de bassin et les institutions régionales d'intégration développent des initiatives mais leurs impacts restent encore insuffisants au regard des enjeux.

Face à ce constat, l'UICN et ses partenaires stratégiques d'Afrique centrale et occidentale ont mené une réflexion qui a abouti à l'identification d'un projet d'envergure intitulé « **Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)** ». Le Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN-PACO) a sollicité et obtenu le soutien financier de l'Asdi¹ pour la réalisation de ce projet.

Le PREE est un projet régional construit essentiellement sur les acquis du PAGEV², du PREMI³, du PAGE⁴ et ceux des différentes institutions régionales et des pays sur les défis majeurs à relever que sont : (i) la gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes associés en Afrique de l'Ouest et dans les bassins du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon ; (ii) la gestion des conflits liés à l'eau et aux écosystèmes associés ; (iii) le changement climatique et (iv) le renforcement des capacités des institutions sous régionales d'intégration et des organismes de bassins transfrontaliers d'Afrique de l'Ouest et centrale. Le Projet sera mis en œuvre dans les bassins de la Volta, du Niger, du Sénégal, du Mono, du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon et vise essentiellement à renforcer la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans ces bassins fluviaux et lacustres.

Démarré en mars 2020 pour une durée de quatre ans, le PREE est prévu pour être mis en œuvre en deux phases : la première 2020-2021, est déjà en cours.

L'objectif général du PREE est de **“renforcer la résilience des écosystèmes naturels et des communautés locales dans les bassins fluviaux et lacustres d'Afrique occidentale et centrale”**. De manière spécifique, le PREE vise à "renforcer la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et la résilience des communautés et des écosystèmes afin de prévenir et de gérer les conflits d'usage des ressources naturelles dans les bassins du Niger, de la Volta, du Mono, du lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon" à travers des interventions qui seront articulées essentiellement autour de cinq axes:

- i) le renforcement des capacités des institutions régionales ;
- ii) l'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en eau (GIRE) dans les bassins ;
- iii) la prise en compte des risques et des opportunités de sensibilité aux conflits dans les bassins;
- iv) la restauration des écosystèmes particuliers dégradés ; et
- v) l'accroissement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés locales et le renforcement de la résilience des écosystèmes.

¹ L'Agence Suédoise pour le Développement International

² Projet pour l'amélioration de la Gouvernance de l'eau dans le bassin de la Volta

³ Initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement

⁴ Partenariat pour la gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest

Les six résultats attendus au terme de la mise en œuvre du PREE sont les suivants :

- **R1.** Un état de référence écosystémique, environnemental et socioéconomique est établi pour servir de base de connaissances et d'orientation de la planification, de la mise en œuvre et du suivi de la gestion intégrée des écosystèmes dans les sous bassins du Niger, du Lac Tchad et le Massif du Fouta Djallon.
- **R2.** Les cadres opérationnels et institutionnels ainsi que les instruments juridiques d'opérationnalisation de la gestion intégrée des ressources en eau, l'environnement et le changement climatique sont adoptés et appliqués par les pays et les organismes de bassin.
- **R3.** Les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions régionales et organismes de bassins en matière de prévention et gestion des conflits et de la GIRE sont renforcés.
- **R4.** Des cadres de participation, de dialogues et de prévention et gestion des conflits autour des ressources naturelles sont établis et renforcés au niveau des bassins et dans les stratégies nationales et régionales.
- **R5.** Des initiatives économiques et de restauration des services écosystémiques sont identifiées et soutenues pour sécuriser les moyens d'existence des communautés et accroître la résilience au changement climatique et désastres naturels.
- **R6.** Les résultats, expériences et leçons du projet sont efficacement suivies, documentés, communiqués en contribution aux stratégies nationales, régionales et internationales.

En tant que projet régional de l'UICN PACO et de ses partenaires, le PREE travaillera en étroite collaboration, dans la zone d'intervention du PACO, avec les Programmes pays et les Programmes thématiques régionaux (PTR) de l'UICN ainsi que l'ensemble des partenaires concernés. Au niveau global, il bénéficiera de l'expertise technique du Global Water Programme, des Membres et Commissions techniques de l'UICN. Le pilotage du projet sera assuré par un comité composé de représentants des parties prenantes et sa stratégie d'intervention s'articule essentiellement autour de cinq axes principaux :

- i. Le développement et le renforcement de partenariats multi-acteurs avec la mise en place et le renforcement de la GIRE dans les bassins et les sous-bassins
- ii. Le renforcement des compétences et la responsabilisation des acteurs locaux, nationaux et régionaux ;
- iii. L'amélioration des conditions d'existence des communautés bénéficiaires ;
- iv. La création et l'utilisation de connaissances ;
- v. La coopération régionale dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, des politiques et des stratégies environnementales et de développement.

Ainsi, pour la mise en œuvre des actions prioritaires du projet au Niger afin d'atteindre le **résultat 5, des initiatives économiques et de restauration des services écosystémiques sont identifiées et soutenues pour sécuriser les moyens d'existence des communautés et accroître la résilience au changement climatique et désastres naturels que cette activité sera réalisée.**

Ce présent appel d'offre est établi pour recruter un /des consultant (s) afin d'assurer la mise en œuvre de **l'activité 5.4 : Aménager des petits périmètres irrigués familiaux.**

II-OBJECTIFS DE L'ACTIVITE

2.1. Objectif général

L'objectif principal de l'activité est d'appuyer les femmes, les jeunes de la commune de Tabalak (département de Tabalak, région de Tahoua) et le village de Kala Pathé (commune de N'Gounga, département de Birni Gaouré, région de Dosso) pour le développement d'exploitations hydro-agricoles autonomes de 2 hectares (ha) chacun, économiquement viable et écologiquement durable, aménagée avec des technologies adaptées valorisant l'énergie solaire.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'activité sont de:

- i) Identifier les sites à aménager sur la base de critères clairement définis (taille de l'exploitation, capacité de gestion, ...) ;
- ii) Réaliser 4 aménagements hydro-agricoles de 2 ha au moins chacun dans les sites identifiés dans la commune de Tabalak et le village de KalaPathé au profit des femmes, jeunes et les personnes déplacées dans les localités ;
- iii) Aménager et équiper ces sites avec des technologies adaptées valorisant l'énergie solaire.

III-RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'activité sont :

- i) Les sites à aménager sur la base de critères clairement définis (taille de l'exploitation, capacité de gestion, ...) sont identifiés;
- ii) 4 aménagements hydro-agricoles de 2 ha au moins chacun sont réalisés dans les sites identifiés dans la commune de Tabalak et le village de Kala au profit des femmes, jeunes et les personnes déplacées dans les localités ;
- iii) Les sites sont aménagés et équipés avec des technologies adaptées valorisant l'énergie solaire.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mobilisation et la valorisation des ressources naturelles dans la perspective d'un développement des activités socio-économiques à l'échelle des sites d'intervention des ménages vulnérables. A travers cette activité, le projet va contribuer au développement de la petite irrigation est donc substantielle dans l'économie des ménages des producteurs et dans la sécurité alimentaire.

IV-LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus sont :

1. Rapport d'identification des sites à aménager ;
2. Proposition des plans détaillés des sites ;
3. Proposition des plans détaillés des installations des équipements des sites ;
4. Devis estimatif des travaux ;
5. Devis estimatif des équipements ;
6. Rapport technique et financier d'exécution a mis parcours des travaux ;

7. Rapport technique et financier de fin des travaux ;
8. Le PV de réception de chaque site.

V-RESPONSABILITES ET TACHES DES PRESTATAIRES

L'équipe des prestataires doit élaborer un plan d'exécuter des activités en tenant compte des objectifs définis dans les TDRs. Le programme d'activités proposé devra contenir les actions suivantes :

- ✓ Présenter la démarche méthodologique des quatre (4) sites à l'UICN et les acteurs Nationaux et locaux avant l'étape terrain;
- ✓ Rencontrer les autorités administratives et coutumières des quatre (4) sites pour la présentation la démarche qui sera adoptée et recueillir les attentes, suggestions et besoins;
- ✓ Exécuter l'activité sur le terrain sur les quatre (4);
- ✓ Faire une restitution sur les quatre (4) sites au niveau local.

Le consultant doit :

- ✓ Produire un rapport de tout le processus d'exécution des activités des quatre (4) sites sites;
- ✓ Prendre en charge les perdiems des acteurs et autorités locales pour les suivis des activités terrain ;
- ✓ Organiser les visites d'évaluation des acteurs sur le terrain pour les quatre (4) sites ;
- ✓ Organiser les différentes étapes de validations du rapport pour les quatre (4) sites et tenir compte des amendements qui seront acceptés ;
- ✓ Respecter le délais établis pour la soumission du rapport en tenant compte des amendements pour les quatre (4) sites .

Le prestataire s'assura que tous les points mentionnés dans les présents termes de références ont été minutieusement traités et de façon satisfaisante jusqu'à réceptions final des ouvrages par les autorités locales.

VI-DURÉE DE L'ÉTUDE

La durée prévue pour l'exécution de cette activité est de soixante-cinq (65) jours.

VII-PROFIL DU CONSULTANT

Cette activité sera conduite en collaboration avec Direction Générale de Génie Rural, la Direction Générale de l'Agriculture l'ONAHA⁵, l'INRAN⁶ avec l'appui de l'ABN.

La prestation sera exécutée par un prestataire inscrit sur le registre du commerce et ayant acquitté de ces obligations (impôts) vis-à-vis de l'Etat du Niger. Il s'agit de :

1. La lettre de soumission adressé au Chargé de projet PREE UICN Niger en précisant la catégorie et du secteur d'activité de l'entreprise;

⁵ Office national des Aménagements Hydro-Agricoles

⁶ Institut National de la Recherche Agricole du Niger

2. La copie légalisée du Nif ⁷;
3. Fournir une adresse physique ;
4. Preuve de l'expérience dans l'exécution des travaux (Les attestations de bonne exécution, copie de bon de commande ou contrat avec des institutions, ONG ou Associations) ;
5. Les preuves de l'expérience (Bon de commande, contrat, attestation de bonne fin).

Pour les besoins de cette prestation, le prestataire doit présenter tout son dossier en règle.

VIII-CONTENU DES PROPOSITIONS

Les ONGs et cabinets qui souhaitent exprimer leur intérêt pour cette consultance sont priés de bien vouloir fournir :

1. Une offre technique décrivant les étapes, méthodes et outils techniques qui seront utilisées pour l'exécution des travaux ;
2. Une offre financière comprenant un budget détaillé ;
3. Un dossier contenant le CV détaillé de l'entreprise et personnel, y-compris, la liste des prestations pertinentes réalisées dans ce domaine ;

IX-REMISE DES PROPOSITIONS

Les dossiers de candidature devront parvenir au Bureau de l'**UICN-NIGER** avant le **10 mars 2021 à 16 Heure (UTC-GMT)**, signées et adressées à Monsieur le **Chargé de projet PREE Niger** avec copié au **Coordonnateur Régional Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)**:

Par email en fichiers sous format PDF, aux adresses suivantes : abdoulaziz.seyni@iucn.org ; Ludovic.TAPSOBA@iucn.org; avec la mention « **Proposition – PREE– Aménager des petits périmètres irrigués familiaux** ».

X-EVALUATION DES OFFRES

L'offre sélectionnée sera celle qui présentera l'offre technique la plus pertinente, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport prix/qualité. Le barème ci-dessous sera considéré :

- La qualification du chef de mission (30%)
- La qualification de l'ensemble de l'équipe éventuelle (20%)
- La qualité de l'offre technique (30%)
- Le montant de l'offre financière (20%)

XI-ECHEANCIER DE PAIEMENT

⁷ Numéro d'identification fiscal

Le paiement du montant des honoraires sera effectué par l'UICN-NIGER, par chèque, après réception et validation finale de tous les produits demandés.

Le calendrier des paiements sera accepté avant la signature du contrat et devrait être progressif en fonction de la séquence des livrables attendus. Le montant total de la présente prestation est limité et comprend toutes les dépenses nécessaires pour mener à bien les travaux. Aucun financement supplémentaire n'est disponible au-delà du budget une fois établi et validé.

Le paiement sera réparti de la manière suivante :

N°	Principales actions	Nombre de jour	Paiement en %
1	Proposition des plans détaillés des sites des 2 sites	05	0
2	Proposition des plans détaillés des installations des équipements des sites des 4 sites		
3	Débit estimatif des travaux des 4 sites		
4	Débit estimatif des équipements des 4 sites		
5	Factures pro formats du matériel à acheter des 4 sites		
6	Achats des matériels des 4sites	45	50
7	Exécution des activités pour chacune des 4 sites		20
7	Rapport technique et financier d'exécution a mis parcourt des travaux des 4 sites		
8	Rapport technique et financier de fin des travaux des 4 sites	10	15
9	Le PV de réception de chacun des 4 sites	05	15
TOTAL		65	100

XII-CONTACTS

Pour tout renseignement complémentaire, les consultants pourront s'adresser à :

Dr **SEYNI Abdoul-Aziz**, Chargé de projet, Projet PREE NIGER, Bureau UICN Niger, BP 10. 933 Niamey-NIGER ou au Tél. : (+227) 96 09 26 17 / 90 26 31 30 ; E-mail : abdoulaziz.seyni@iucn.org.